

Compte-rendu du conseil municipal du 13 mars 2014

Présents : Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Philippe POULEAU, Fabienne SALADO, Bernard BRUNO, Danielle DAUBE, Louis DERUMAUX, Philippe PERRODO, Julien PONS, Philippe SCHODET.

Excusés / pouvoirs :

Charles SPETH donne pouvoir à Fabienne SALADO.

Karine ESMIOL donne pouvoir à Philippe SCHODET.

Myriam TRAVERSA.

Secrétaire de séance : Philippe SCHODET.

Madame la directrice générale des services donne lecture des délibérations prises au conseil municipal du 19 décembre 2014. Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler. Aucune remarque n'étant formulée le registre est signé par les élus.

FINANCES

1. Budget de l'eau et de l'assainissement – Compte administratif 2013

Monsieur le maire et madame Myriam LE PAGE, directrice générale des services municipaux, présentent le compte administratif 2013 du budget de l'eau et de l'assainissement (voir annexe n°01).

- Section d'exploitation de l'eau

Le total des dépenses s'élève à 9 692.86 €. Le total des recettes s'élève à 49 201.47 €, soit un résultat positif de 39 508.61 €. Le résultat reporté au 31/12/2012 s'élève à 40 351.31 € soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2013 de 79 859.92 €.

- Section d'investissement de l'eau

Le total des dépenses s'élève à 170 233.35 €. Le total des recettes s'élève à 153 902.57 €, soit un résultat négatif de 16 330.78 €. Le résultat reporté au 31/12/2012 s'élève à 347 642.01 € soit un résultat cumulé au 31/12/2013 de 331 311.23 €.

Les restes à réaliser en dépenses étant de 372 557.00 €, et en recettes de 11 739.00 €, le besoin en financement de la section d'investissement est de 29 506.77 €.

- Section d'exploitation 2013 de l'assainissement

Le total des dépenses s'élève à 15 096.13 €. Le total des recettes s'élève à 83 520.00 €, soit un résultat positif de 68 423.87 €. Le résultat reporté au 31/12/2012 s'élève à 66 461.35 €, soit un résultat cumulé au 31/12/2013 de 134 885.22 €.

- Section d'investissement de l'assainissement

Le total des dépenses s'élève à 776 093.23 €. Le total des recettes s'élève à 484 832.93 €, soit un résultat négatif de 291 260.30 €. Le résultat reporté au 31/12/2012 s'élève à 436 232.41 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2013 de 144 972.11 €.

Les restes à réaliser en dépenses étant de 247 768.00 €, et en recettes de 373 40.00 €, le besoin en financement de la section d'investissement est de 65 455.89 €.

Monsieur le maire quitte la séance et monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, 1^{er} adjoint, est élu par le conseil municipal pour faire procéder au vote du compte administratif 2013 du budget de l'eau et de l'assainissement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Budget de l'eau et de l'assainissement – Compte de gestion 2013

Monsieur le maire réintègre la séance et remercie les conseillers de leur confiance. Il présente au conseil municipal le compte de gestion 2013 du budget de l'eau et de l'assainissement de monsieur le Trésorier principal. Ses écritures sont conformes, sauf en ce qui concerne l'actif pour lequel des régularisations doivent être effectuées par les services de la trésorerie principale.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

DS

3. Budget principal – Compte administratif 2013

Monsieur le maire et madame Myriam LE PAGE, directrice générale des services municipaux, présentent le compte administratif 2013 du budget principal (voir annexe n°02).

- Section de fonctionnement :

Le total des dépenses s'élève à 793 112.60 €. Le total des recettes s'élève à 1 256 704 €, soit un résultat positif de 463 591.89 €. Le résultat reporté au 31/12/2012 s'élève à 125 246.59 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2013 de 588 838.48 €.

- Section d'investissement :

Le total des dépenses s'élève à 1 068 764.87 €. Le total des recettes s'élève à 975 380.18 €, soit un résultat négatif de 93 384.69 €. Le résultat reporté au 31/12/2012 s'élève à 2 175 394.36 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2013 de 2 082 009.67 €.

Les restes à réaliser en dépenses étant de 2 564 551.00 €, et en recettes de 324 203.00 €, le besoin en financement de la section investissement est de 158 338.33 €.

Monsieur le maire insiste sur le fait que même si le budget est confortable pour la commune, il faut s'attendre à une baisse substantielle des dotations de l'état aux communes et aux communautés de communes.

Monsieur le maire quitte la séance et monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, 1^{er} adjoint, est élu par le conseil municipal, et fait procéder au vote du compte administratif 2013 du budget principal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Budget principal – Compte de gestion 2013

Monsieur le maire réintègre la séance et remercie les conseillers de leur confiance. Il présente au conseil municipal le compte de gestion 2013 du budget principal de monsieur le Trésorier principal. Ses écritures sont conformes, sauf en ce qui concerne l'actif pour lequel des régularisations doivent être effectuées par les services de la trésorerie principale.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Indemnité de conseil allouée au comptable nommé à titre intérimaire à partir du 1^{er} mars 2014

Suite au départ de monsieur Alain DUVAL au 28 février 2014, l'intérim est assuré par madame Stéphanie ISNARD à compter du 1^{er} mars 2014. Monsieur le maire propose de lui allouer l'indemnité de conseil au taux de 100 % calculée sur les bases réglementaires en vigueur, et l'indemnité de confection des documents budgétaires au montant maximal en vigueur, au prorata temporis, à compter du 1^{er} mars 2014 jusqu'à la date de nomination du comptable titulaire.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESEAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Participation pour assainissement collectif (PAC) quartier de la Roche Frison, du Haut des Paluts, du Grillet et de la Broue, suite aux travaux d'extension du réseau des eaux usées.

Suite à la réunion des commissions Urbanisme et Réseaux en date du 27 février 2014, monsieur Jean-Pierre TOULOUSE propose de maintenir la PAC à 2 000 € par logement, aucune exonération n'étant envisageable suivant le type de logement. Aucune remarque ou question n'étant formulée, la délibération D05 du 15 mars 2013 est confirmée et la PAC est maintenue à 2 000 € par logement. Il n'y a pas lieu de délibérer à nouveau.

6. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – Communauté de Communes Asse Bléone Verdon (CCABV) – Convention ramassage des végétaux – Annulation délibération D05 du 19 juin 2013

Une convention de ramassage des végétaux devait être conclue entre la commune et la CCABV suite à la délibération D05 du conseil municipal du 19 juin 2013. La Communauté de Communes n'assurant pas ce service et la Commune souhaitant maintenir ce service auprès des habitants, il est demandé au conseil municipal d'annuler cette décision. Les services techniques municipaux continueront à assurer cette tâche.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

PS



SECURITE – Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) – Assistance technique et administrative digue ZAE Espace Bléone

Suite à la nouvelle réglementation concernant les digues de protection contre les inondations, la digue communale de la Bléone étant concernée, il a été demandé au SMAB d'assurer l'assistance technique et administrative de la procédure requise. Cette demande a été approuvée par le Comité syndical en 2013. Le montant des dépenses prévisionnelles s'élèveraient à 90 000.00 € ht subventionnées à 40 % par le Département et 30 % par la Région, soit un autofinancement restant à la charge de la Commune (Montant TTC – FCTVA – Subventions) de 27 087.12 €. Ce dossier sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

7. Avenant contrat Véritas pôle multiactivités Raymond Moutet et groupe scolaire

Le bureau Véritas, 9 rue du Docteur Honnorat Immeuble Le Thaïs BP 91 04003 Digne-les-Bains cedex, est chargé depuis le 1^{er} janvier 2013 des contrôles sécurité des installations électriques et gaz des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des aires de jeux, des équipements et du matériel divers des services techniques. Suite à la création de l'extension du pôle multiactivités et à la nécessité de faire contrôler les alarmes incendie de ce bâtiment et du groupe scolaire, Véritas propose un avenant à son contrat pour un montant de 340.00 € ht en 2014 et 380.00 € ht en 2015 et en 2016, date de fin de leur contrat, pour réaliser ces missions complémentaires.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. URBANISME – Permis de démolir

Suite à la réforme du Code l'urbanisme, le dépôt et l'obtention d'un permis de démolir n'est plus requis depuis le 1^{er} octobre 2007. Il est possible par délibération du conseil municipal de restaurer cette autorisation qui permet de garantir une bonne information sur l'évolution du bâti et la rénovation du cadre bâti de la Commune. Monsieur Philippe POULEAU propose d'instaurer à nouveau ce permis de démolir pour les bâtiments dont les murs porteurs et la poutraison sont présents. Monsieur Louis DERUMAUX demande si cette nouvelle disposition aura des incidences financières. Monsieur Philippe POULEAU lui répond que cette démarche est gratuite pour les déposants.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

9. ENSEIGNEMENT – Services périscolaires – Garderie matin – Maintien horaires

La garderie du matin commence à 07h30 depuis le mois de septembre 2013. Ce changement d'horaire a été essayé à titre expérimental sous réserve qu'un nombre minimal de 5 enfants soient présents à 07h30 comme l'énonce la délibération D04 du 19 septembre 2013.

Le relevé des présences durant la garderie du matin montrant une fréquentation plus élevée que le nombre minimal requis, il est proposé de maintenir cet horaire, tout en conservant une exigence d'un nombre moyen de 5 enfants présents à 07h30.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

PERSONNEL COMMUNAL

10. Convention cadre 2014 avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

Madame Fabienne SALADO présente la convention cadre 2014 avec le CNFPT, interlocuteur privilégié de la formation du personnel territorial, et les coûts induits par les formations payantes spécifiques (bureautique, hygiène et sécurité, gestes de premiers secours), les autres formations étant financées par une cotisation de 1% sur la masse salariale.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

PS

11. Plan de formation 2014

Madame Fabienne SALADO présente le plan de formation 2014 du personnel communal avec les actions de formations préconisées.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. PATRIMOINE - Travaux d'aménagement de l'église Sainte-Marie-Madeleine du Vieil Aiglun – Maîtrise d'œuvre – Avenant n°01

Suite à l'étude géotechnique réalisée par le bureau Tethys, Micropolis Bâtiment IC5 05000 Gap, des travaux concernant le dispositif de récupération des eaux pluviales de toitures en pieds de façades et le renforcement du pignon ouest, non prévus au préalable, s'avèrent indispensables. Un avenant n° 01 au marché de maîtrise d'œuvre a été proposé par monsieur Gilles BROCCOLI, atelier quadra le Barrasson 04160 Château-Arnoux. Il s'élève à 1 800.00 € ht et porte le montant total après avenant à la somme de 14 400.00 € ht.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

13. ANIMATIONS – Convention camion pizzas

Monsieur Eric ANDRES a cessé l'activité de son camion pizzas sur la place Edmond Jugy depuis le 31 janvier 2014. Monsieur Mathieu CAVEROT, résidant Les Lauzes du Villard 04000 La Robine-sur-Galabre, a demandé par courrier en date du 18 février 2014 une autorisation d'établir son camion pizzas à Aiglun les mardis après-midi lors du marché bio de 15h30 à 21h00. Après consultation de l'association « les Asse du Bio » et du bar-tabac Le Romarin, aucune opposition à cette installation n'a été formulée. Une convention renouvelable tacitement jusqu'au 31 décembre 2014 avec monsieur Mathieu CAVEROT sur l'emplacement de l'ancien camion pizza, sous réserve de l'obtention des documents sollicités, et sur la base de 5 € par jour, doit être établie.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal

14. PATRIMOINE – Travaux d'aménagement de l'église Sainte-Marie-Madeleine du Vieil Aiglun - Prolongation délai d'exécution – Avenants lots 1, 2, 3 et 4

Suite aux intempéries, le délai d'exécution des travaux d'aménagement de l'église du Vieil Aiglun ont été prolongés de 14 semaines, à compter du 05 décembre 2013 et jusqu'au 13 mars 2014, soit un avenant n° 01 pour les lots 1, 3 et 4 et un avenant n° 02 pour le lot 2.

15. PATRIMOINE – Travaux d'aménagement de l'église Sainte-Marie-Madeleine du Vieil Aiglun - Diagnostics amiante et plomb

Suite à une consultation, la réalisation de diagnostics amiante et plomb, qui doivent être effectués à l'église Sainte-Marie-Madeleine du Vieil Aiglun, a été attribuée au Bureau d'Etudes Techniques Lagarde, 120 rue Saunerie 04200 Sisteron, pour un montant de 300.00 € ht.

16. BATIMENTS - Extension du pôle multiactivités Raymond Moutet – Lot 11 SARL Pelestor : avenant n° 02

Un avenant n°02 au lot 11 des travaux d'extension du pôle multiactivités Raymond Moutet confié à la SARL Pelestor, 32 bd Victor Hugo Immeuble "Etape du Poète" 04000 Digne-les-Bains, a été signé. Son montant s'élève à 883.00 € ht. Il fait suite à deux observations du bureau Véritas concernant le déplacement de la coupure générale électrique et l'éclairage de la salle d'activités, ainsi que la mise en place d'un switch et de cordons de brassage pour le téléphone.

L'avenant proposé porte le lot à 22 473.31 € ht avec les avenants n° 01 et 02.

(S)

17. BATIMENTS - Extension du pôle multiactivités Raymond Moutet – Attribution consultation mobilier

Suite à l'extension du pôle multiactivités Raymond Moutet, une consultation a été effectuée pour du mobilier. Le marché a été attribué à Comat & Valco Equipements, ZAE le Pavillon BP 16 34530 Montagnac, pour un montant de 5 600.93 € ht comprenant 17 tables, 2 chariots, 2 cendriers et 95 chaises.

18. SECURITE – Syndicat Mixte d’Aménagement de la Bléone – Intervention travaux d’entretien la Bléone et ravin du Château

Le programme de travaux et de restauration de la végétation rivulaire 2014 mené par le Conseil général conjointement avec le Syndicat Mixte d’Aménagement de la Bléone (SMAB) s’élève à 322.00 € pour la Bléone et de 998.00 € pour le ravin du Château, soit une participation totale de 1 320.00 € acceptée pour la Commune. Il est à noter que le Conseil général ne financera plus ces interventions à dater de 2014.

19. LOGEMENT - Vente logements sociaux Logirem à Famille et Provence - Bail emphytéotique

Par la délibération D03 du conseil municipal du 18 juillet 2013, la Commune a accordé sa garantie d'emprunt à Famille et Provence, Le Décisium B1 1 rue Mahatma Gandhi CS 60400 13097 Aix-en-Provence cedex 02, pour l'acquisition de logements sociaux de la SA Logirem par cette société.

L'acte notarié correspondant à cette vente a été réalisé le 28 novembre 2013 auprès de maîtres Jean-Jacques Eyrolles et Catherine André-Eyrolles notaires associés, 52 boulevard du Roi René 13100 Aix-en-Provence, et a été notifié à la Commune par lettre recommandée avec accusé de réception le 27 février 2014.

Cet acte notarié intègre en son article 3 le bail emphytéotique consenti par la Commune par acte notarié le 18 décembre 1985 pour une durée de 65 ans non prolongeable par tacite reconduction, pour le temps restant à courir, sur le terrain situé rue des Pitchounets 04510 Aiglun figurant au cadastre de la commune section A n°2093 pour 66 ares 87 centiares, et les constructions édifiées par la SA Logirem sur ce terrain consistant en un ensemble immobilier dénommé « Résidence la Source » composé de 30 villas dont 14 type 3, 14 type 4, 2 type 5.

20. ASSURANCES - Indemnités de sinistres pôle multiactivités Raymond Moutet du 15 octobre 2013 et aire de loisirs du 09 novembre 2013

Suite au sinistre du 15 octobre 2013, le montant des réparations du grillage du pôle multiactivités Raymond Moutet s'élèvent à 358.80 € T.T.C. L'indemnisation de l'assurance s'élève à 100 % du montant des dépenses engagées, soit 358.80 €.

Le montant des réparations liées au sinistre de l'aire de loisirs du 09 novembre 2013 s'élèvent à 1 253.05 € T.T.C. L'indemnisation de l'assurance s'élève à 100 % du montant des dépenses engagées, soit 1 253.05 €.

21. CIMETIERE - Concession

Une concession perpétuelle de 4/5/6 places au cimetière a été délivrée pour un montant de 1 700 €.

22. FINANCES - Engagements comptables

Dépenses engagées par monsieur le maire pour le budget principal et pour le budget de l'eau et de l'assainissement du 19 décembre 2013 au 13 mars 2014 (voir annexe n° 03).

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'autorisation de tournage au cimetière du Vieil Aiglun. Aucune tombe ne sera filmée car il est impossible de contacter les descendants pour autorisation, seules des vues générales seront faites.
- Association départementale des maires des Alpes-de-Haute-Provence :
 - Convention de partenariat avec le groupement de la gendarmerie départementale 04
 - Article « Préparation d'une loi de réforme territoriale »
- Laboratoire départemental vétérinaire : label qualité 2014 comité français d'accréditation
- Communiqué de l'association des Maires de France au sujet de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité
- Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence :
 - Courrier et cartes zones humides
 - Lettre de Mme le Préfet au président de l'association des maires du département au sujet de la publication du décret portant délimitation des cantons des Alpes-de-Haute-Provence

- Retour d'expérience Richter des 2 et 3 octobre 2013
- Réouverture provisoire de la RN 202
- Rappel des mesures Vigipirate
- Contrôle technique et scientifique des archives publiques
- Arrêté préfectoral n° 2013-2837 du 31 décembre 2013 portant dissolution du syndicat intercommunal d'Energie et de Télécommunication de la région Digne-Barrême
- Maire de Mane – Statuts du futur Syndicat des Energies des Alpes-de-Haute-Provence
- INSEE Recensement de la population – Populations légales
- Communauté de Communes Asse Bléone Verdon :
- Appel à communes volontaires 2014
- Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Comité du Pays Dignois : compte-rendu du conseil d'administration du 09 décembre 2013
- Association « Volontés citoyennes » - Projet centrale électrique à biomasse Gardanne
- Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence :
 - Projet de décret délimitant les nouveaux cantons
 - Site départemental de covoitage - Relevé de conclusion du 23 janvier 2014
 - Subvention procédures DUP forages des Paluts et Monégros de 14 500 €
- Agence de l'eau : subvention travaux complémentaires forages des Paluts de 10 740 €
- CDG 04 - Service intercommunal d'aide au classement et à la revalorisation des archives - Instrument de recherche des archives et modalités de communication – Lettre du CDG
- Cartes et remerciements

Dates à retenir

14/03 14h : carnaval du groupe scolaire

14/03 14h : congrès annuel FDSEA (salle Abbé Féraud mairie de Digne-les-Bains)

19/03 9h30 : cérémonie du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (Monument aux Morts Digne-les-Bains)

20/03 13h30 : commission réforme DDCSPP

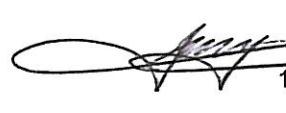
23/03 : 1^{er} tour des élections municipales

23/03 : 2^{ème} tour des élections municipales




EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

		EAU prévues	ASSAINISSEMENT prévues	TOTAUX eau/asst réalisés
EXPLOITATION	Dépenses :			
	011 - Entretien-études-avocat	22 000.00	949.92	25 000.00
	042 - Amortissement travaux	10 000.00	8 742.94	20 000.00
	023 - Virement section investissement	1 351.00		14 461.00
	68 - Provisions pour risques	45 000.00	0.00	45 000.00
	Total dépenses 2013	78 351.00	9 692.86	104 461.00
	Recettes :			
	70 - Surtaxes-drts asst-cautions	35 000.00	47 651.47	20 000.00
	70 - Droits raccordement assainissement			0.00
	74 - Prime d'épuration			8 000.00
	042 - Amortissement subventions	3 000.00	1 550.00	10 000.00
	Total recettes 2013	38 000.00	49 201.47	38 000.00
INVESTISSEMENT	Résultat exercice 2013		39 508.61	68 423.87
	Résultat reporté au 31/12/2012	40 351.00	40 351.31	66 461.00
	Résultat cumulé au 31/12/2013	79 859.92		134 885.22
	Dépenses :			
	040 - Amortissement subventions	3 000.00	1 550.00	10 000.00
	041 - Constation créances TVA	35 000.00	23 751.39	110 000.00
	23 - Travaux	517 489.00	144 931.96	909 228.00
	Total dépenses 2013	555 489.00	170 233.35	1 029 228.00
	Recettes :			
	10 - Affectation du résultat	60 000.00	60 000.00	30 000.00
	27 - Récupération TVA	35 000.00	20 771.44	110 000.00
	13 - Subventions crédits reportés	66 496.00	40 636.80	308 535.00
	040 - Amortissement travaux	10 000.00	8 742.94	20 000.00
	041 - Constatation créances TVA	35 000.00	23 751.39	110 000.00
	021-Virement de section d'exploitation	1 351.00		14 461.00
	Total recettes 2013	207 847.00	153 902.57	592 996.00
	Résultat exercice 2013		-16 330.78	-291 260.30
	Résultat reporté au 31/12/2012	347 642.00	347 642.01	436 232.41
	Résultat cumulé au 31/12/2013	331 311.23		144 972.11
	Restes à réaliser dépenses	intégrés dans opérations d'équipement		247 768.00
	Restes à réaliser recettes			37 340.00
	Résultat restes à réaliser	-360 818.00		-210 428.00
	Besoin de financement de la section d'investissement		29 506.77	65 455.89
				94 962.66
				  13 mars 2014

BUDGET PRINCIPAL

COMpte ADMINISTRATIF 2013

		prévues	réalisées
FONCTIONNEMENT	Dépenses :		
	011 - Charges à caractère général	295 500.00	201 880.27
	012 - Charges de personnel	530 000.00	466 152.80
	014 - Atténuation de produits (FPIC)	10 000.00	4 826.00
	042 - Dotation amortissement subvention logement social	500.00	445.40
	65 - Charges de gestion courante	143 723.00	119 524.09
	66 - Charges financières	500.00	284.04
	67 - Charges exceptionnelles	17 000.00	0.00
	023 - Virement à la section d'investissement	283 291.00	
	Total Dépenses	1 280 514.00	793 112.60
	Recettes :		
	013 - Atténuation de charges	0.00	13 067.68
	70 - Produits des services	36 200.00	42 789.62
	73 - Impôts et taxes	581 250.00	920 700.52
	74 - Dotations et participations	535 818.00	270 374.06
	75 - Produits de gestion courante	2 000.00	2 505.50
	77 - Produits exceptionnels	0.00	7 267.11
	Total Recettes	1 155 268.00	1 256 704.49
	Résultat exercice 2013		463 591.89
	002 - Résultat reporté au 31/12/2012	125 246.00	125 246.59
	Résultat cumulé au 31/12/2013		588 838.48
INVESTISSEMENT	Dépenses :		
	20-21-23 - Opérations d'équipement	3 391 772.00	702 514.69
	16 - Emprunts	2 500.00	1 768.68
	041 - Intégration travaux	404 959.00	364 481.50
	Total Dépenses	3 799 231.00	1 068 764.87
	Recettes :		
	10 - FCTVA	32 394.00	34 295.00
	10 - Taxe urbanisme / aménagement	11 197.00	18 865.28
	10 - 1068 - Affectation du résultat	550 000.00	550 000.00
	021 - Virement de la section de fonctionnement	283 291.00	
	040 - Amortissement subvention logement social	500.00	445.40
	041 - Intégration travaux SIE et SMAB	404 959.00	364 481.50
	13 - Subventions	341 496.00	7 293.00
	Total Recettes	1 623 837.00	975 380.18
	Résultat exercice 2013		-93 384.69
	001 - Résultat reporté au 31/12/2012	2 175 394.00	2 175 394.36
	Résultat cumulé au 31/12/2013		2 082 009.67
	Restes à réaliser dépenses	intégrés dans opérations d'équipement	2 564 551.00
	Restes à réaliser recettes		324 203.00
	Résultat restes à réaliser		-2 240 348.00

Besoin de financement de la section d'investissement

158 338.33

13 mars 2014

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES / OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF 2013

13 mars 2014

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	P <small>RÉVUES</small>	R <small>EALISÉES</small>	R <small>ESTES A REALISER conserve</small>	P <small>RÉVUES</small>	E <small>NCAISSEES</small>	R <small>ESTES A REALISER</small>
OP. NON AFFECTÉES = OP. FINANCIERES + OP. D'ORDRE	396 347.00	366 250.18	0.00	3 447 223.00	968 087.18	0.00
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTÉES	396 347.00	366 250.18	0.00	3 447 223.00	968 087.18	0.00
MATERIEL (50)	86 2223.00	36 902.49	49 320.00	0.00	0.00	0.00
INFORMATIQUE (23)	23 2223.00	2 402.00	20 821.00	0.00	0.00	0.00
DECHETS (21)	39 655.00	1 335.70	0.00	0.00	0.00	0.00
BATIMENTS (60)	189 926.00	16 498.33	173 427.67	0.00	0.00	0.00
POLE MULTIACTIVITES (24)	780 2221.00	412 158.32	368 062.00	138 200.00	0.00	128 200.00
ESPACE CULTUREL (31)	20 671.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TERRAIN MULTISPORTS (29)	10 211.00	0.00	10 211.00	0.00	0.00	0.00
CHAPELLE SAINT JEAN (26)	40 646.00	0.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00
EGLISE VIEIL AIGLUN (30)	512 624.00	47 669.02	464 954.00	196 003.00	0.00	196 003.00
RESIDENCE SAINT JEAN (81)	11 342.00	11 342.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TERRAINS (40)	78 371.00	0.00	78 371.00	0.00	0.00	0.00
CHEMINS (17)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
AMENAGEMENT ENTREE CNE (27)	17 451.00	0.00	17 451.00	0.00	0.00	0.00
CENTRE VILLAGE AV JOUVE (28)	16 089.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VOIES ET RESEAUX (70)	681 309.00	126 142.84	555 166.00	7 293.00	7 293.00	0.00
ECLAIRAGE PUBLIC (32)	70 775.00	8 511.01	50 000.00	0.00	0.00	0.00
RIVIERES (25)	84 117.00	0.00	84 117.00	0.00	0.00	0.00
ZAE (80)	8 570.00	0.00	8 570.00	0.00	0.00	0.00
GROUPE SCOLAIRE (82)	265 239.00	31 194.97	234 044.00	0.00	0.00	0.00
REHABILITATION MAIRIE (84)	50 000.00	8 358.01	41 641.00	0.00	0.00	0.00
BATIMENT STM (83)	278 861.00	0.00	278 861.00	0.00	0.00	0.00
BASSIN DFCI (85)	6 713.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
OUVRAGES D'ART (86)	119 535.00	0.00	119 535.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	3 391 772.00	702 514.69	2 564 551.67	341 496.00	7 293.00	324 203.00
TOTAUX CUMULES	3 788 119.00	1 068 764.87	2 564 551.67	3 788 719.00	975 380.18	324 203.00

NB : Les restes à réaliser sont repris en fonction des dépenses et recettes réelles et non pas par différence entre le prévu et le réalisé

Améxe
n° 62
Smite

Annexe n°03

**Décisions prises par M. le maire du 19/12/2013 au 13/03/2014
dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil
municipal
(art. L.2122-22 du CGCT)**

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 19/12/2013 au 13/03/2014 : néant

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 19/12/2013 au 13/03/2014

FOURNISSEURS	OBJET	TTC	DATE	N°	SECTION
CEF	Fournitures électriques mise en conformité bâtiment STM	51.30 €	30/12/2013	358	FONCT
LEXISNEXIS	Apurement 2013 abonnement secrétaire mairie / formulaires maire / FPT	68.67 €	30/12/2013	359	FONCT
BAR TABAC LE ROMARIN	Repas de fin d'année élus / personnel communal	285.00 €	06/01/2014	361	FONCT
TERM O FEU	Housses extincteurs pôle	126.00 €	14/01/2014	23	FONCT
ALPES DETERGENTS	Produits entretien 2014	973.92 €	05/02/2014	66	FONCT
ALPES DETERGENTS	Poubelle pôle	11.05 €	17/02/2014	82	FONCT
LACOSTE	Pendules pôle	91.69 €	17/01/2014	27	FONCT
ALPES PEINTURE DIFFUSION	Fournitures peinture 2014	2 458.99 €	23/01/2014	37	FONCT
DESCOURS & CABAUD	Fournitures fer 2014	1 495.61 €	23/01/2014	38	FONCT
ANJAC BI BLANC BACCUET	Fournitures outillage 2014	547.36 €	03/02/2014	54	FONCT
CEF	Fournitures électriques 2014	1 004.62 €	06/02/2014	67	FONCT
DESCOURS & CABAUD	Fournitures fer pour panneaux affichage	33.64 €	04/03/2014	92	FONCT
ETS NEGRO	Fournitures béton et grain riz déneigement 2014	1 161.70 €	03/02/2014	51	FONCT
ALPES SUD MATERIAUX	Fournitures enrobé 2014	3 180.00 €	03/02/2014	53	FONCT
BRICOMARCHE	Fournitures sel déneigement 2014	1 088.00 €	10/02/2014	70	FONCT
DESCOURS & CABAUD	Fournitures fer pour voirie	80.35 €	04/03/2014	92	FONCT
QUINCAILLERIE ANGLES	Vêtements professionnels 2014	2 242.31 €	24/02/2014	87	FONCT
LACOSTE	Ephémérides et enveloppes	37.30 €	17/01/2014	28	FONCT
LACOSTE	Fournitures administratives 2014	738.77 €	17/02/2014	83	FONCT
PHARMACIE COMTE	Fournitures pharmacie 2014	164.25 €	03/02/2014	63	FONCT
SOLGREEN	Fournitures engrais 2014	822.00 €	03/02/2014	48	FONCT
FORET JARDIN SERVICE	Fournitures entretien espaces verts 2014	349.31 €	03/02/2014	52	FONCT
ETS ABRAM	Fournitures arrosage espaces verts 2014	975.43 €	12/02/2014	77	FONCT
TOUSSAINT MOTOCULTURE INDUSTRIE	Fournitures débroussaillage / élagage 2014	724.75 €	12/02/2014	78	FONCT
JARDINERIE MARROU	Fournitures plantations 2014	2 604.60 €	24/02/2014	85	FONCT
SARL PELESTOR	Batterie alarme incendie pôle	233.64 €	17/01/2014	30	FONCT
CEF	Fournitures électriques mise en conformité mezzanine STM	105.66 €	21/01/2014	32	FONCT
ETS ABRAM	Fournitures plomberie 2014	338.72 €	03/02/2014	55	FONCT
SAMSE	Fournitures bois et tuiles 2014	3 572.75 €	03/02/2014	57	FONCT
CEF	Fournitures électriques mise en conformité marbre atelier STM	43.92 €	07/02/2014	68	FONCT
SARL MICHEL	Fourniture tôle étagère salle produits entretien mairie	792.00 €	24/02/2014	86	FONCT
PROVENCE AUTO BILAN	Contrôle technique mercedes 6913LT04	25.00 €	16/01/2014	25	FONCT
NOREMAT	Fournitures pièces véhicules 2014	547.32 €	03/02/2014	49	FONCT
SFAC	Fournitures entretien véhicules 2014	472.37 €	03/02/2014	50	FONCT
GIRAUD PNEUS	Forfait réparation pneumatiques 2014	128.26 €	03/02/2014	62	FONCT
FRIGELEC	Fournitures pièces et sacs aspirateurs 2014	642.22 €	03/02/2014	56	FONCT
CASAL SPORT	Filets handball et basket école	112.61 €	03/02/2014	61	FONCT
SISTEC	Maintenance 2014 logiciels urbanisme	401.88 €	09/01/2014	14	FONCT
BERGER LEVRault	Maintenance 2014 logiciels M14 et pale	2 010.61 €	27/01/2014	44	FONCT
BERGER LEVRault	Maintenance 2014 logiciels M49	435.97 €	27/01/2014	43	FONCT
SUDERIANE	Abonnement altospam et nom de domaine	112.92 €	27/01/2014	45	FONCT
GAZETTE DES COMMUNES	Abonnement 2014	202.00 €	09/01/2014	15	FONCT
HAUTE PROVENCE INFO	Abonnement 2014	48.00 €	22/01/2014	36	FONCT
LEXISNEXIS	Abonnement 2014 secrétaire mairie / formulaires maire / FPT	1 042.10 €	13/02/2014	79	FONCT
ASSOCIATION DES MAIRES 04	Abonnement revue Association des Maires du département	38.50 €	28/02/2014	90	FONCT
DEMATIS	Kit MAPA	480.00 €	21/01/2014	31	FONCT
CNFPT	Habillement électrique	300.00 €	14/01/2014	362	FONCT
GILBERT LESEURRE	Champagne vœux 2014	990.60 €	07/01/2014	11	FONCT
CARREFOUR	Fournitures alimentation vœux 2014	889.08 €	13/01/2014	19	FONCT
CARREFOUR	Fournitures alimentation conseil communautaire à Aiglun	266.36 €	13/02/2014	80	FONCT
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DE MONTAGNE	Cotisation 2014	246.06 €	09/01/2014	12	FONCT
ASSOCIATION DES MAIRES 04	Cotisation 2014	303.16 €	28/02/2014	90	FONCT
ALPES DETERGENTS	Plumeaux dépoussiérants	52.65 €	12/03/2014	98	FONCT
CLUB MAGEL	Cotisation 2014	38.00 €	10/03/2014	95	FONCT

Total 36 188.98 €

